



Les députés adoptent l'article de la LME qui inquiète les commissaires aux comptes

L'Assemblée nationale a adopté vendredi 6 juin l'article du texte de loi sur la modernisation de l'économie (LME) permettant à certaines sociétés par actions simplifiées (SAS) de se passer de commissaires aux comptes. Ces derniers estiment que ce texte représente « *un risque pour la sécurité financière* ».